

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE ET CONSTRUCTION »  
en abrégé « S.I.C »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON  
BRIMBRESSO LOT 221 ILOT 29, Lot 221, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE ET  
CONSTRUCTION » en abrégé « S.I.C »

Objet : BÂTIMENT,  
VENTE DE MAISON,  
GESTION IMMOBILIÈRE,  
ELECTRICITE,  
PLOMBERIE,  
FROID ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON  
BRIMBRESSO LOT 221 ILOT 29, Lot 221, Ilot 29

Dirigeant(s) M KAMAGATE BEMA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01465 du 08/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11133/GTCA/RC/2023 du 08/02/2023

